

RAPPORT

DE
GESTION
20
21



SOMMAIRE

04

Mot du président

06

Faits marquants

08

Administration

10

Organisation

12

Rapport de l'organe de révision



WORT DES PRÄSIDENTEN

Das vergangene Jahr war wiederum geprägt von Corona und dessen Auswirkungen auf uns alle. Nebst den gesundheitlichen Aspekten war es aus geschäftlicher Optik ebenso anspruchsvoll, den Betrieb aufrecht zu erhalten oder gar weiterzuentwickeln. Mangel an Rohmaterial, Produktionsschwierigkeiten, Lieferengpässe stellten nur einige der unzähligen Herausforderungen dar, welche es zu bewältigen gab. Die Geschäftswelt hat sich verändert und Spielregeln mussten angepasst werden.

Trotzdem hat sich CADHOM behauptet, die Firma gibt es noch. Dies dank dem grossen und professionellen Einsatz der Direktion und allen Mitarbeitenden. Wenn auch die gesetzten Ziele nur teilweise erreicht werden konnten, der Glaube an die Vision und Strategie blieb bestehen und bildet nach wie vor das Fundament für die zukünftigen Tätigkeiten.

Auf dieser Basis kann sich CADHOM weiter am Markt etablieren. Zukunftsszenarien und Risiken sind nicht ganz einfach festzulegen. Die aktuelle Zeit lehrt uns, dass wir nicht alles im Griff haben können, Realitäten ändern sich in kurzer Zeit und Überraschungen gehören zum Alltag. Ob wir als Gesellschaft im Stande sein werden, die richtigen Lehren daraus zu ziehen, wird sich erst zeigen.

Verwaltungsrat und Direktion werden alles daran setzen, gemeinsam mit den Mitarbeitenden an den Zielen zu arbeiten. Dafür sei an dieser Stelle allen ein herzliches Dankeschön ausgesprochen verbunden mit dem Wunsch nach Gesundheit und einer friedlicheren Welt.

**MARCO BORSOTTI,
PRÄSIDENT DES
VERWALTUNGSRATES**

MOT DU PRÉSIDENT

L'année écoulée a de nouveau été marquée par le coronavirus et son impact sur nous tous. Au-delà des aspects strictement sanitaires et d'un point de vue plus commercial, il fallut à CADHOM toute son énergie pour maintenir à flot son activité et, parallèlement, poursuivre le développement de ses affaires. Le manque de matières premières, les difficultés de production, les pénuries d'approvisionnement n'ont été que quelques-uns des innombrables défis à relever. Après deux ans de pandémie, le monde des affaires a changé et les règles du jeu ont dû s'adapter en conséquence.

Cependant, CADHOM s'est affirmée, elle existe et le prouve par une présence accrue sur le marché. Ceci notamment grâce au grand professionnalisme de la direction et de l'ensemble des collaborateurs. Bien que les objectifs fixés n'aient pu être que partiellement atteints, la conviction dans la vision et la stratégie d'entreprise persiste et constitue toujours le fondement des activités futures.

C'est sur cette base que CADHOM continue à s'implanter sur le marché. Les scénarios et risques potentiels ne sont pas faciles à définir. L'époque actuelle nous apprend qu'il est impossible de tout contrôler, que les réalités d'hier et d'aujourd'hui changent en peu de temps, que les surprises font désormais partie de la vie quotidienne. Reste à savoir si nous, en tant que société de service, serons en mesure d'en tirer les bonnes leçons.

Le conseil d'administration, la direction et ses collaborateurs mettent tout en œuvre pour parvenir à la réalisation des objectifs fixés. Je leur adresse ici un sincère remerciement, accompagné de mes vœux de bonne santé et d'un monde plus pacifique.

**MARCO BORSOTTI,
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

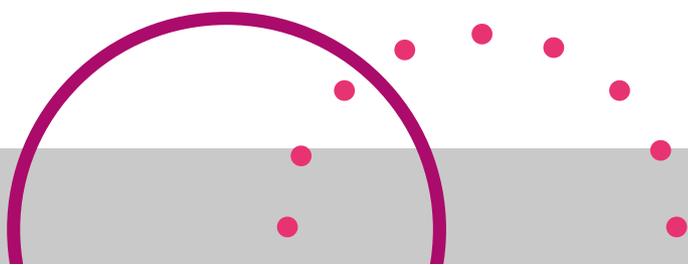
FAITS MARQUANTS

2021 ANNÉE DE TRANSITION



Après 2020, l'année 2021 reste marquée par la pandémie. Dans ce contexte, CADHOM lance son activité de grossiste/distributeur, fidèle à son nouveau modèle d'affaires. Dans le même temps, elle continue de développer sa stratégie d'approvisionnement avec des partenaires de renom, tant en Suisse qu'à l'international.

2021 reste également une année de transition et la mise en place de la nouvelle organisation de CADHOM est l'un des défis majeurs de l'équipe pour atteindre ses buts.

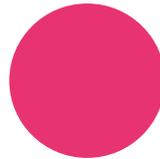


FAITS MARQUANTS



MARS

Le Conseil d'administration valide les adaptations du nouveau modèle d'affaires CADHOM 2021-2025, liées aux développements et aux valeurs acquises au cours des 12 derniers mois.



AVRIL

CADHOM s'associe à l'entreprise FLAWA pour distribuer le premier masque de protection type IIR transparent, fabriqué en Suisse.



JUIN

Un contrat de partenariat est signé avec l'entreprise Galliker, dans le but d'assurer la logistique et le transport pour CADHOM sur l'ensemble du territoire national.



SEPTEMBRE

CADHOM participe au symposium dialog@age à Zurich.



JUILLET

Soucieuse de proposer des produits de grande qualité, CADHOM lance la distribution de masques de protection – amyna3 – produits par une institution membre de CURAVIVA.



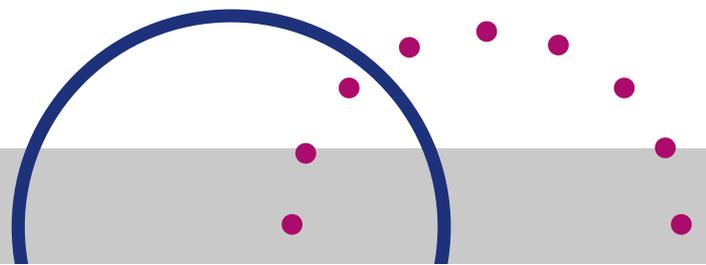
OCTOBRE

Obtention de l'autorisation d'exploiter un centre de remise de moyens et appareils au sens de l'art. 55 OAMal, auprès du médecin cantonal.



DÉCEMBRE

Parallèlement aux travaux d'optimisation de son site internet et du shop, un 13ème tour d'achats groupés pour du matériel de protection COVID-19 est lancé. Des réflexions sont menées afin d'adapter notre organisation interne et acquérir ainsi de nouvelles compétences à mettre au service de nos clients et partenaires.



ACTIONNAIRES

Au 31 décembre 2021, le capital-actions de CADHOM SA est réparti entre les deux établissements suivants, respectivement à 65% et 35 % :

- CURAVIVA, Association des homes et institutions sociales suisses à Berne
- CADES, Centrale d'achats des établissements sanitaires à Bussigny

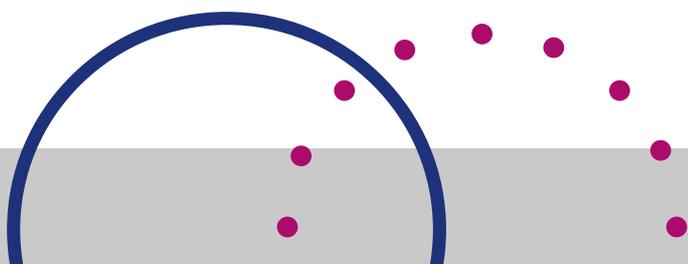
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale des actionnaires s'est tenue le 2 juin 2021 sous la présidence de M. Marco BORSOTTI.

D'abord fixée dans les nouveaux locaux de la société à Bussigny, cette assemblée a finalement été organisée par visioconférence, afin de réduire au maximum les risques liés à la Covid-19.

Les trois membres du conseil d'administration acceptent avec plaisir de poursuivre leur mission et sont ainsi réélus pour un nouveau mandat d'une année.

Les autres objets statutaires soumis à votation sont tous adoptés par l'assemblée.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2021, le conseil d'administration de CADHOM SA se compose de :

- Monsieur Marco BORSOTTI, Président
- Monsieur Tristan GRATIER, Vice-président
- Monsieur Jean-Noël JATON

Madame Jolanda GLAUSER, responsable du département Prestations de CURAVIVA et Monsieur Daniel FUHRER, Directeur de CADHOM SA ont participé aux différentes séances tenues en 2021.

ORGANE DE RÉVISION

Le mandat de révision est confié à :

- Monsieur Vincent VOCAT, Expert-réviseur agréé, réviseur responsable, BfB Fidam Révision SA à Renens
- Monsieur Nicolas SPINA, expert-réviseur agréé, BfB Fidam Révision SA à Renens

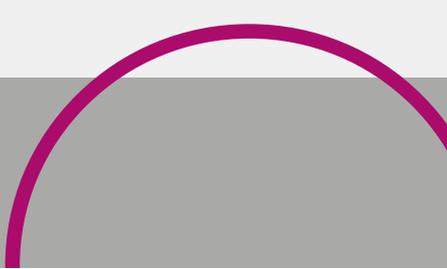


RESSOURCES HUMAINES

STRUCTURE INTERNE

Au 31 décembre 2021, la structure interne de CADHOM se compose de :

| | |
|--|---|
| Direction | Monsieur Daniel FUHRER, Directeur |
| Administratif | Monsieur Ivan MAUROUX, Responsable Monsieur Laurent AMREIN, Collaborateur Madame Greta BORINA, Collaboratrice Madame Martine FAUDOT, Documentaliste Madame Carole JAQUET, Assistante de direction Madame Gabriella ROTZER, Téléphoniste-réceptionniste |
| Finances & Controlling | Madame Dorothee BERG, Responsable |
| Marketing | Madame Susan SCHMID, Responsable |
| Achats | Monsieur Gaetan BUKMEZ, Acheteur Monsieur Javier MARTI, Acheteur Monsieur Pierre PAGE, Acheteur |
| Développements & Informatique | Monsieur Christophe CHEVALIER, Responsable |
| Externe | Monsieur Peider PERINI, Conseiller |





RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

BfB Fidam révision SA
Avenue des Baumettes 23
Case postale 183
CH-1020 Renens VD 1

Téléphone +41 (0)21 641 46 46
Téléfax +41 (0)21 641 46 40
E-mail : contact@bfvd.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale de
CADHOM SA
Bussigny

BfB

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de CADHOM SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

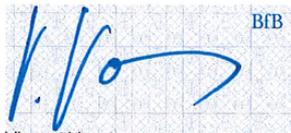
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Renens, le 4 avril 2022

BfB Fidam révision SA



Vincent Vocat
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Nicolas Spina
Expert-réviseur agréé

Annexes :

- Comptes annuels comprenant :
- bilan
 - compte de résultat
 - annexe aux comptes annuels





Impressum

Edition, Conception
& Réalisation

CADHOM SA

www.cadhom.ch